

Communiqué de presse :

Plus jamais d'affaire Bétharram

La FEP-CFDT réaffirme son soutien à toutes les victimes de violences dans les établissements privés.

La FEP-CFDT regrette que ne se mettent en place qu'aujourd'hui des mesures qu'elle réclame depuis plusieurs années. Aucune violence physique, morale ou sexuelle ne doit plus jamais se reproduire dans les établissements privés sous contrat. Le plan "Brisons le silence" mis en place dans l'urgence de la situation par le Ministère de l'Education Nationale est un signe fort. Les mesures concrètes qu'il propose - comme par exemple les remontées systématiques et obligatoires des violences *via* l'application « Faits d'établissements » ou encore un meilleur recueil de la parole des élèves grâce à des questionnaires anonymes et l'évolution du 119 - nous semblent tout à fait pertinentes pour que soit entendue la voix de ceux et celles qui ont subi l'indicible. Le renforcement et l'élargissement des contrôles des établissements privés sous contrat au climat scolaire et à l'absence de maltraitance des élèves sont un gage de transparence. Ces contrôles sont aussi un des moyens de restaurer la confiance dans les établissements privés sous contrat.

Ainsi, ce plan appelle chaque acteur du système éducatif à prendre ses responsabilités et à être partie prenante de cette lutte contre les violences.

La FEP-CFDT réaffirme enfin l'importance de la mise en œuvre du programme d'éducation à la sexualité, essentiel pour prévenir les violences et permettre aux élèves d'appréhender la notion de consentement.